

1. Record Nr.	UNINA9910273484803321
Autore	Bayard Françoise
Titolo	L'impôt des campagnes : Fragile fondement de l'État dit moderne (XVe-XVIIIe siècle) // Antoine Follain, Gilbert Languier
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2017
ISBN	2-11-129417-9
Descrizione fisica	1 online resource (660 p.)
Altri autori (Persone)	BlanchardAlain BlanquiéChristophe BrumontFrancis CharbonnierPierre CornuLaetitia DiedlerJean-Claude FollainAntoine FournierPatrick HickeyDaniel LanguierGilbert LegayMarie-Laure Le PageDominique MaillardBrigitte PageDominique Le RolleyFrancine
Disciplina	336.4409/03
Soggetti	Finance, Public - France - History - To 1789 Taxation - France - History France Economic conditions Congresses
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	La fiscalité locale sous l'Ancien Régime a la réputation d'être effroyablement complexe. Rien ne serait identique d'une circonscription à l'autre. À partir d'études de cas privilégiant l'origine

des différentes fiscalités, leur esprit et leur fonctionnement, ce colloque, qui s'est tenu en 2002, permet de mieux comprendre un système qui, bien que « fragile », fut l'un des « fondements de l'État moderne ». Un ensemble de documents illustre toutes les facettes de « l'impôt des campagnes » à travers des rôles, des comptes et des délibérations qui constituent la mémoire des villages. Il apparaît ainsi que la monarchie reprit souvent sans grandes retouches les systèmes fiscaux des provinces intégrées dans le royaume. Par la suite, les agents de la fiscalité locale et les intendants s'efforcèrent plus qu'on ne le soupçonne d'en améliorer le fonctionnement sans l'uniformiser. Cet ouvrage parcourt, pour l'ensemble de la période moderne, toute la France, du Languedoc à la Bretagne, à la Lorraine, en passant également par l'Armagnac, le Comtat Venaissin, le Dauphiné, l'Auvergne, le Beaujolais, la Touraine, le Soissonnais, les Pays-Bas. Il permet de nuancer les critiques formulées contre un système supposé chaotique, de relativiser la responsabilité du roi dans les difficultés de l'État et des peuples. Sans être totalement erronée, l'image désastreuse de la fiscalité de l'Ancien Régime est moins conforme à la réalité qu'on ne l'avance généralement.
